



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2304

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz.

M. Maxime Gremetz. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Je précise qu'elle m'émeut particulièrement. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Les salariés ne vous intéressent pas ? Je le savais ! (Protestations sur les mêmes bancs.)

M. Jean-Jacques Jégou. Oh, ça va !

M. Maxime Gremetz. Depuis des mois, les 800 salariés, en majorité des femmes, de l'établissement Magneti-Marelli d'Amiens, et avec eux toute une ville, sont extrêmement préoccupés pour leur emploi et pour l'avenir d'un fleuron de l'industrie automobile. Depuis des mois, la direction du groupe multiplie les manoeuvres, vide de son activité une entreprise performante.

Depuis des mois, alors que l'unique production des tableaux de bord est littéralement transférée dans une autre unité, la fabrication d'équipements de climatisation prévue pour la reconversion du site n'a toujours pas démarré, vous le savez, monsieur le secrétaire d'Etat, et aucune autre activité relais n'est à ce jour annoncée.

Le comportement récent de la direction de ce groupe automobile est de nature à susciter l'inquiétude. Rien de rassurant dans la multiplication des plans sociaux et dans la signature d'un accord «Robien» en 1998, qui a abouti à une réduction importante des charges patronales, à une très forte réduction des salaires et à des conditions de travail épouvantables.

Et pourtant, Fiat et sa filiale Magneti-Marelli font des profits faramineux. Ils ont tout eu: l'exonération des cotisations patronales pour 99 % des salariés et des incitations financières de toutes sortes. Soi-disant pour préserver des emplois, mais les engagements n'ont pas été respectés ! Ils ont profité de la flexibilité, du travail en équipe, du chômage partiel, des cadences infernales, des licenciements au mépris de la loi. Ils ont profité des fonds publics: de la région Picardie, du département de la Somme, de la ville d'Amiens. Après le refus d'informer le comité central d'entreprise,... (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Bernard Accoyer. Nous ne sommes pas au comité central du parti !

M. Maxime Gremetz. ... toutes les déclarations, toutes les rumeurs laissent présager l'annonce officielle de la fermeture du site d'Amiens. Tous ceux qui se sont évertués ces jours derniers à rassurer les syndicats et les salariés inquiets portent une lourde responsabilité. Solennellement et humainement, je dis au Gouvernement que nous ne pouvons laisser faire ! Nous ne pouvons laisser supprimer 800 emplois, faire disparaître un site dynamique, rajouter 800 chômeurs aux 10 000 du bassin d'emplois amiénois !

M. le président. Il faut conclure, monsieur Gremetz.

M. Maxime Gremetz. Magneti-Marelli doit respecter la loi française. Le Gouvernement doit dire, selon moi, que si sa décision était confirmée le groupe Magneti-Marelli devrait rembourser les milliards de fonds publics qu'il a perçus depuis des années. Il ne comprend, ce groupe, que ce langage ! Ce langage, il faut le tenir ! Et agir ! Monsieur le ministre, pensez à ces hommes et à ces femmes qui ont tout donné,...

M. Patrick Ollier. Monsieur le président, le temps de parole !

M. le président. Monsieur Gremetz, voulez-vous conclure, s'il vous plaît ? («Oui, oui !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe

Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Maxime Gremetz. ... pour des salaires de misère, à ces hommes et ces femmes qui ont créé tant de richesses, et qui ont des enfants.

Qu'allons-nous faire ensemble, avec les syndicats, le Gouvernement, les salariés pour préserver l'avenir ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie, pour une brève réponse, s'il vous plaît.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, nous sommes évidemment préoccupés, comme vous, des 752 menaces qui pèsent sur les travailleuses et les travailleurs de la société Magneti-Marelli à Amiens. L'entreprise a indiqué aux salariés qu'elle recherchait de nouvelles activités, telles que la fabrication d'éléments de climatisation pour essayer de compenser le déclin et d'éviter une perspective terrible. Face à ces menaces, j'estime indispensable que l'entreprise fasse le maximum - il s'agit d'un groupe, et d'un groupe qui a les moyens de le faire - pour assurer le maintien de l'activité industrielle à Amiens, en y développant de nouvelles activités.

L'absence d'informations claires de la part de la direction de l'entreprise sur les perspectives d'activité de ce site n'est pas acceptable, vous avez raison de le souligner. J'ai donc demandé à l'entreprise, et je m'en suis entretenu avec vous voilà quelques semaines, de prendre en compte au plus vite les exigences, de la transparence, de la concertation avec les élus et avec les salariés ou du développement tant attendu et nécessaire de nouvelles activités.

Comme je vous l'ai indiqué récemment, je suis prêt à recevoir les élus, vous-même, le député-maire d'Amiens, afin de faire rapidement le point et d'envisager toutes les mesures nécessaires pour que la redynamisation locale du site puisse être envisagée. Je le fais avec le soutien de Mme Martine Aubry. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Soyez assurés que nous mettrons tout en oeuvre pour que cette situation ne fasse pas pâtir des centaines de salariés de la désinvolture d'un groupe qui doit être rappelé à ses responsabilités. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Gilles de Robien. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2304

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2000, page 6662

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 octobre 2000